

Eghezée, le 1^{er} avril 2020

Concerne : COVID 19 – Adaptation des services de la Commune et du CPAS d’Eghezée en faveur de la population durant les mesures de confinement - Informations

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous ne reviendrons pas sur le contenu des mesures de confinement, de distanciation sociale et d’hygiène, nous savons qu’elles vous sont suffisamment parvenues.

Toutefois, nous profitons du présent courrier pour vous informer des services qui sont à votre disposition :

- Pour toutes questions sur le CORONAVIRUS et sur les mesures mises en place par le Gouvernement fédéral, vous pouvez former gratuitement le **0800 14 689** ;
- Vous éprouvez de la solitude, un service est là pour vous écouter, formez le **0800 23 147** ou les équipes de « Respect Séniors au 0800/30.300
- Vous trouverez en annexe la liste des mesures prises pour les services communaux, d’une part, et pour les services du CPAS, d’autre part.

En ces périodes difficiles et particulièrement éprouvantes pour les personnes isolées et/ou plus âgées, le CPAS d’Eghezée a mis en place une organisation particulière tendant à garantir le respect de la dignité humaine pour chacun et chacune.

Aussi, a-t-il été décidé depuis le 18 mars 2020 de maintenir l’ensemble des services de maintien à domicile (voir annexe) et de leur permettre de **faire vos courses** (alimentation et pharmacie), pour vous et si vous ne disposez pas de l’aide de votre famille ou de vos voisins.

De même, si des **trajets médicaux dont l’urgence** est attestée par le médecin, doivent être effectués, le service d’accompagnement à la vie quotidienne (besoin d’accompagnement) ou le taxi (autonome) pourra vous y emmener.

Si vous désirez vous faire **livrer des repas chauds à domicile**, n’hésitez pas à les demander, même si vous n’êtes pas encore client.e de notre service. Nous vous ajouterons à la tournée. Vous pourrez ainsi recevoir trois repas complets (potage, plat et dessert) par semaine et, si vous le souhaitez, vous avez la

possibilité de commander un deuxième repas pour le jour où le service ne dessert pas votre village.

Enfin, notre **service d'aide familiale** poursuit sa mission là où son intervention s'avère indispensable sur base de l'enquête sociale menée par l'assistante sociale responsable.

Pour le surplus, vous trouverez en annexe, le résumé du fonctionnement de nos services pour la durée des mesures de confinement.

En vous souhaitant de vivre au mieux ces prochaines semaines et de bien prendre soin de vous, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

La Directrice générale,
M-A MOREAU

Le Bourgmestre,
R. DELHAISE

La Directrice générale,
D. LAMBOTTE

Le Président,
M. DUBUISSON

Pour joindre les services communaux durant le confinement : 081/810.120

COMMERCES

Les magasins et commerces non-essentiels sont fermés, à l'exception des magasins alimentaires, des pharmacies, des magasins d'alimentation pour animaux, des libraires et des lavoirs.

L'accès aux grandes surfaces est régulé, avec un accès limité à un nombre précis de clients (1 personne par 10m² et une présence de 30 minutes maximum).

Les magasins de nuit peuvent rester ouverts jusqu'à 22h en respectant les consignes en termes de distanciation sociale.

Les coiffeurs sont fermés, même avec RDV.

CULTES

- Toutes les cérémonies religieuses sont annulées.
- Les funérailles ne sont plus autorisées à l'intérieur des églises. Une brève cérémonie peut se tenir dans le cimetière dans la plus stricte intimité.
- Les visites dans les funérariums sont limitées.

DECHETS

- Les recyparcs sont fermés jusqu'à nouvel ordre.
- Les collectes de déchets ménagers sont assurées dans la mesure du possible.
- Les sacs bleus (PMC) ne sont plus distribués à l'administration communale. Vous pouvez en acheter dans les grandes surfaces.
- La collecte du verre par apport volontaire (bulles à verre) est assurée normalement.
- La collecte des encombrants sur demande opérée par la Ressourcerie Namuroise est suspendue à partir de ce jour.
- Oxfam-Solidarité est contraint de suspendre ses activités de collecte textile par bulles pour une période indéterminée.

HORECA

Fermeture complète de tous les cafés et restaurants de l'entité.

- Les snacks, traiteurs, food trucks, friteries, livraisons à domicile, restaurants «reconvertis » en traiteur (plats à emporter) sont autorisés. Toutefois, la consommation sur place est interdite (ex : friterie) et les gérants de ces établissements doivent prendre les dispositions adéquates pour éviter les files d'attente et les attroupements.
- Les logements récréatifs et touristiques (gites, campings, centre de vacances B&B, AirBNB, ...) doivent fermer. Les éventuelles personnes qui y résident de manière permanente peuvent évidemment rester.

MAISON COMMUNALE - ACCUEIL DU PUBLIC

L'administration communale est accessible **uniquement** sur rendez-vous. Afin de limiter les déplacements vers les services communaux, nous vous invitons à prendre contact préalablement avec ceux-ci :

Population & Etat civil : 081/810.137

Cadre de vie (urbanisme & environnement) : 081/810.167

Pour les autres services : 081/810.120

Nous privilégions les contacts téléphoniques, par mails et l'envoi des documents par courrier. Nous vous recommandons de ne vous rendre à l'administration communale que pour réaliser des démarches strictement nécessaires.

MARCHE DOMINICAL

Le marché du dimanche est suspendu jusqu'au 19 avril 2020 inclus au moins.

MESURES DE CONFINEMENT

- Les citoyens sont tenus de rester chez eux afin d'éviter un maximum de contact en dehors de leur famille proche :
- Sauf pour se rendre au travail
- Sauf pour les déplacements indispensables (aller chez le médecin, au magasin d'alimentation, à la poste, à la banque, à la pharmacie, pour prendre de l'essence ou aider des personnes dans le besoin)
- L'activité physique en plein air est autorisée et même recommandée. Elle peut s'exercer avec les membres de la famille vivant sous le même toit ou un ami. Les sorties en famille vivant sous le même toit sont autorisées. Il est important de conserver une distance raisonnable entre les individus.
- Tous les rassemblements sont interdits.

PLAINES DE JEUX / BUREAUX DE PARIS

Les plaines de jeux intérieures et extérieures, les bureaux de paris et les centres récréatifs sont fermés jusqu'au 19 avril inclus, au moins.

SOINS ET SANTE

Il est vivement recommandé d'annuler et de postposer les soins médicaux non urgents et non essentiels.



LES SERVICES DU CPAS DURANT LE CONFINEMENT¹
081/51.04.40 ou 081/51.24.74

L'ensemble des services du CPAS travaille à bureaux fermés.

En détails :

- **Les permanences sur place** du service social et du service de médiation de dettes sont suspendues. Les usagers sont invités à prendre contact avec ces services, par téléphone ou par mail :

Service social général	servicesocialgeneral@cpaseghezee.be
Service de médiation de dettes	mediationdedettes@cpaseghezee.be

- **Les services de maintien à domicile :**
 - Le service repas poursuit sa mission normalement et les mesures d'hygiène seront renforcées ;
 - Au SAVIQ : les trajets médicaux sont reportés ; les courses seront faites par les agents SANS les usagers
 - Au service d'aide familiale : les prestations se poursuivent chez les bénéficiaires pour lesquels les prestations sont jugées nécessaires.

Le service est joignable soit par téléphone **(081/51.04.40 ou 081/51.24.74)** ou par mail : maintienadomicile@cpaseghezee.be

- **Le taxi service** peut faire les courses alimentaires et de médicaments POUR les habitants qui n'ont pas de solution (famille ou voisins). Plus aucun transport de personne n'est autorisé.
- Les rendez-vous "**allocations de chauffage**" sont postposés (vous avez 60 jours à dater de la facture pour introduire la demande)
- Les **permanences** de l'Espace public numérique, de la psychologue et de l'avocat sont supprimées
- La **Manne à fer et la Malle à Fringues** sont fermées.

Si vous cherchez une aide spécifique, soit fournie par le CPAS, soit par d'autres professionnels soit par des volontaires, consultez la plateforme d'aide qui rassemble les offres de service « COVID-19 » <https://www.reseau-sam.be/fr/>

¹ Nous vous suggérons de demander à un membre de votre famille ou un voisin, si vous n'avez pas d'accès à internet et souhaitez utiliser les adresses mails ou consulter le site.